

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES ET
LA PLANIFICATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS 2011-2012

VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

Les transports constituent la pierre angulaire de la prospérité de l'Ontario et d'une qualité de vie élevée. Une grande partie de ce que nous valorisons, soit nos emplois, nos loisirs et l'accès aux soins de santé et à l'éducation, dépend de la qualité et de l'accessibilité de notre système de transport.

Les transports touchent chaque Ontarien et Ontarienne d'une façon ou d'une autre. L'économie et notre qualité de vie dépendent du transport efficace des personnes et des marchandises dans toute la province et au-delà de nos frontières. Nos familles s'appuient sur la sécurité et l'efficacité du réseau de transport.

Le ministère des Transports de l'Ontario (MTO) s'efforce de faire figure de chef de file mondial du transport sécuritaire, efficace et durable des personnes et des marchandises en vue de soutenir une économie concurrentielle à l'échelle mondiale et une qualité de vie élevée. Pour concrétiser cette vision, le ministère appuie les principales priorités du gouvernement de l'Ontario, soit un Ontario plus fort, un Ontario plus écologique et un meilleur Ontario pour les familles.

Le MTO concentre ses efforts sur cinq priorités principales :

- **Accroissement du nombre d'usagers des transports en commun** en collaborant avec ses partenaires pour en faire une option intéressante et abordable de remplacement de l'automobile. Ce faisant, nous multiplions les services, promovons l'intégration et réduisons les embouteillages.
- **Promotion d'un réseau de transport multimodal en vue d'assurer la circulation efficace des personnes et des marchandises** en collaborant avec nos partenaires, notamment le gouvernement fédéral, afin d'optimiser l'utilisation de tous les modes de transport tout en atteignant les objectifs de la province en matière d'économie et de changements climatiques.
- **Promotion de la sécurité routière** afin de demeurer parmi les territoires de compétence les plus sécuritaires en Amérique du Nord.
- **Amélioration de l'infrastructure frontalière et de celle des routes et des ponts de l'Ontario** grâce à des investissements stratégiques dans les routes, les ponts, les installations frontalières et le transport local dans l'ensemble de la province.
- **Intégration de la durabilité** au processus décisionnel, aux programmes, aux politiques et aux activités du ministère en mettant en œuvre la stratégie ministérielle en matière de durabilité et en poursuivant les activités de sensibilisation du MTO.

Activités du ministère

Les activités de la **Division des politiques et de la planification** font la promotion d'un système de transport multimodal sûr, efficient et durable qui favorise des collectivités fortes, une meilleure qualité de vie et une économie prospère. La Division effectue la planification à long terme nécessaire pour atténuer les embouteillages dans les zones urbaines et faciliter la circulation des gens et des biens sur nos routes et outre frontière. Elle est également responsable de la gestion des politiques et des programmes de transport en commun, des principaux investissements dans l'infrastructure de transport en commun et des relations du ministère avec Metrolinx, l'organisme de transport en commun de la province. Parmi les initiatives, mentionnons les suivantes :

- la collaboration avec Metrolinx en vue de mettre en œuvre le Plan régional de transport (PRT);
- l'amélioration du service et des installations du réseau GO Transit, en ajoutant des éléments d'infrastructure et de l'équipement et en répondant avec diligence aux attentes en matière de service à la clientèle;
- l'investissement dans le transport en commun municipal en versant une partie des recettes provinciales provenant de la taxe sur l'essence à 93 réseaux de transport en commun dans 119 collectivités;
- la construction d'une liaison air-rail reliant la gare Union et l'aéroport international Pearson;
- le soutien des projets de transport en commun rapide des régions d'Ottawa et de Waterloo, ainsi que de l'achat de tramways de remplacement à Toronto;
- la formulation de recommandations relatives à l'infrastructure, aux politiques et à la réglementation afin d'accroître la compétitivité de l'Initiative de développement de la porte continentale et du corridor de commerce Ontario-Québec et la collaboration avec les gouvernements du Canada et du Québec en vue de mettre au point la stratégie de développement de la porte continentale;
- le soutien de la revitalisation de la gare Union, un projet mené en partenariat avec la Ville de Toronto et le gouvernement fédéral;
- la direction d'un examen de la réglementation sur le poids et la dimension des véhicules afin de faire en sorte que toute nouvelle combinaison tracteur-remorque respecte des normes rigoureuses en matière de sécurité, de productivité et de sauvegarde de l'infrastructure, qui dictent les normes de fabrication dans l'ensemble du pays;
- la rédaction d'une publication stratégique fondée sur les connaissances – un guide de poche sur les transports – et la réalisation d'analyses environnementales annuelles des questions liées au transport;
- la mise en œuvre de projets d'analyses économiques et sociodémographiques, permettant une étude des liens entre les transports et l'économie;

- la participation à des études conjointes et la recherche de technologies innovantes liées aux besoins en transport, aux temps de déplacement et aux retards dans les principaux couloirs de transport et passages frontaliers;
- l'intégration de la durabilité au processus décisionnel, aux programmes, aux politiques et aux activités du ministère en mettant en œuvre une stratégie de durabilité et en poursuivant les activités de sensibilisation.

La **Division de la sécurité des usagers de la route** joue un rôle de premier plan pour faire en sorte que l'Ontario demeure l'un des territoires de compétence ayant les routes les plus sûres en Amérique du Nord. Elle collabore avec de nombreux partenaires afin d'améliorer la sécurité routière et la mobilité grâce à la surveillance, à la promotion et à la réglementation d'une conduite responsable et à l'application des lois régissant les véhicules commerciaux. Parmi les initiatives, mentionnons les suivantes :

- contribuer aux objectifs nationaux de sécurité routière en collaborant activement avec d'autres territoires de compétence;
- améliorer la sécurité des usagers de la route et des véhicules par des modifications aux lois et aux règlements, en consultation avec les principaux intervenants et d'autres partenaires;
- donner suite aux enquêtes et aux recommandations des coroners;
- promouvoir la sensibilisation et la conformité aux nouvelles exigences de limiteur de vitesse obligatoire pour tous les gros camions se déplaçant dans la province;
- mettre à jour les exigences relatives aux inspections annuelles et semestrielles en fonction des exigences énoncées dans le Code national de sécurité;
- diriger une étude nationale sur les questions liées aux systèmes d'enregistrement embarqués;
- élaborer un programme d'évaluation et de sensibilisation à l'intention des nouvelles entreprises de transport par camion et par autobus en Ontario;
- soutenir le programme de sécurité routière de la province par le biais de la mise en œuvre de stratégies de marketing social et de campagnes de sensibilisation du public;
- collaborer avec les organismes d'intervenants et les partenaires communautaires afin de sensibiliser davantage le public aux questions de sécurité routière et de promouvoir la prudence au volant.

La **Division de la gestion des routes provinciales** appuie l'engagement du ministère à fournir un système de transport sûr, efficace et fiable en supervisant les fonctions d'exploitation, d'entretien, de génie, de construction et d'administration des programmes pour le réseau routier provincial. La Division supervise l'entretien des routes tout au long de l'année et protège les investissements publics dans l'infrastructure routière. Elle fournit également des services aéroportuaires dans 29 collectivités éloignées du Nord ainsi que des programmes et des services de traversier dans des collectivités comme l'Île Pelée. Parmi les initiatives, mentionnons les suivantes :

- le début des travaux de construction sur l'autoroute de Windsor-Essex à l'été 2011;
- le prolongement de l'autoroute 407 Est de Brock Road, à Pickering, jusqu'à la route 35/115;
- les améliorations en cours sur l'autoroute 417 à Ottawa, dont l'aménagement de voies supplémentaires et l'amélioration des ponts entre l'autoroute 416 et le chemin Anderson;
- l'achèvement en 2011 de l'aménagement de six voies sur le Queen Elizabeth Way (QEW) à St. Catharines, une importante route commerciale. Ce projet permettra d'accroître la capacité, la sécurité et la fonctionnalité de cette route pour qu'elle puisse accueillir le volume élevé de circulation locale, touristique et transfrontalière;
- la poursuite de l'élargissement de la route 11/17 à quatre voies entre Thunder Bay et Nipigon qui a commencé en 2010. L'élargissement de la route rendra la circulation plus fluide et améliorera la sécurité routière;
- la poursuite des travaux de réaménagement des aires de service le long des autoroutes 400 et 401. Huit nouvelles aires de service en bordure de l'autoroute 401 ont été ouvertes en 2010-2011. Sept autres seront entièrement fonctionnelles en 2011; les autres ouvriront graduellement d'ici janvier 2013;
- le ministère continue de gérer ses contrats d'entretien du réseau routier avec les fournisseurs de services du secteur privé et d'apporter des modifications novatrices aux contrats pour assurer la prestation efficiente et efficace des services qui s'avèrent conformes aux normes, optimisent les ressources au maximum et assurent des conditions de conduite sécuritaires;
- le ministère poursuit la mise en œuvre de technologies d'entretien hivernal comme les Systèmes d'information météorologique (SIM), les techniques antigivrage et d'autres méthodes novatrices qui permettent de maintenir des conditions routières sécuritaires et de mieux gérer le sel et autres matériaux;
- le ministère poursuit son étude de la technologie Quiet Pavement qui permet de réduire le bruit engendré par la circulation routière et par les interactions à la surface de roulement.

Le programme d'**administration du ministère**, mis en œuvre par la Division des services ministériels, fournit des services et un soutien aux unités d'exploitation du ministère. La Division des services ministériels fournit notamment un soutien administratif, des conseils et des services de qualité efficaces qui répondent aux besoins du ministère relativement à la mise en œuvre de ses initiatives prioritaires en matière de transport et à ceux des organismes centraux du gouvernement. Parmi les principales initiatives, mentionnons les suivantes :

- améliorer les mesures de contrôle et accroître la participation des employés et la diversité à l'échelle du ministère et promouvoir les valeurs de la fonction publique de l'Ontario que sont la confiance, l'équité, la diversité, l'excellence, la créativité, la collaboration et l'efficacité;
- fournir des véhicules sécuritaires, économiques et écologiques à tous les clients de la fonction publique de l'Ontario afin de leur permettre de mener à bien les activités fondamentales de leur ministère;
- diriger l'établissement des coûts et des prix des nouvelles initiatives proposées par les programmes ministériels, et surveiller la conformité du ministère en matière de frais relatifs aux revenus non fiscaux et donner des conseils à cet égard;
- diriger la définition d'un cadre stratégique relatif à la diversité et à la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*;
- coordonner les demandes d'accès à l'information concernant le ministère des Transports présentées en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*; offrir un service à la clientèle efficace tout en promouvant une culture d'ouverture et de transparence;
- faire preuve de leadership en ce qui a trait à l'élaboration de politiques et de mesures visant à accroître la protection des fonds de renseignements personnels du ministère;
- élaborer un plan ministériel stratégique de portée provinciale relatif aux situations d'urgence nucléaires en mettant à jour les plans conjoints de contrôle de la circulation des diverses installations nucléaires en Ontario;
- planifier et exécuter un programme relatif à la Semaine de la protection civile qui invite les intervenants et le public à contribuer à la promotion de la sécurité et de la préparation aux situations d'urgence dans le domaine des transports et à la sensibilisation du public à cet égard;
- apporter un soutien en matière de ressources humaines, par la définition notamment de stratégies en ressources humaines;
- relever et mettre en œuvre des stratégies de gestion des économies liées aux charges directes de fonctionnement à l'échelle du gouvernement et d'autres activités de gestion des dépenses.

Les activités de l'unité **Technologie de l'information** comprennent la maximisation des avantages pour les clients ministériels de la fonction publique de l'Ontario (FPO) tout en assurant un soutien aux stratégies et aux objectifs ministériels en information et technologie de l'information (ITI). Le Groupement du travail et des transports du ministère assume la responsabilité permanente de ce travail. Parmi les initiatives, mentionnons les suivantes :

- assurer des avantages opérationnels et permettre la réalisation des politiques publiques par le biais de la mise en œuvre, en temps opportun et conformément au budget, de projets technologiques permettant de régler les problèmes opérationnels, d'améliorer la prestation des programmes, d'offrir de nouvelles possibilités d'affaires et d'améliorer le service à la clientèle;
- améliorer la qualité des services de technologie de l'information en établissant des objectifs en ce qui a trait aux niveaux de service et en les atteignant (ou en les dépassant) constamment, en assurant l'intégration de la chaîne de prestation de services, en améliorant les communications ainsi qu'en simplifiant et en rationalisant les processus;
- réduire l'empreinte technologique et la complexité de l'environnement technologique grâce à une uniformisation et à un virage vers l'exécution axée sur les composants. L'objectif sous-jacent est de concevoir des solutions fondées sur des modèles comportant des éléments réutilisables et des processus reproductibles;
- améliorer les services de gestion de portefeuilles que nous fournissons à nos ministères clients. Prendre part plus précisément aux discussions sur les politiques de sorte que des solutions d'habilitation puissent être définies au début du processus;
- faire passer les fonctions de services de l'échelon des directions à celui des groupements, les regrouper et en modifier l'orientation, qui se limite à la supervision, afin d'y inclure la facilitation des services opérationnels fournis au Groupement;
- réduire le profil de risque des portefeuilles d'applications de nos clients ministériels en déployant des efforts de modernisation relativement au Projet de modernisation des activités de sécurité des usagers de la route, au projet des solutions technologiques pour l'infrastructure routière, aux normes d'emploi, aux services de règlement des différends et au renouvellement des applications de la Commission des relations de travail.

SOMMAIRE DES RÉALISATIONS

Accroissement du nombre d'usagers des transports en commun

- Poursuite de l'amélioration du service et de la fiabilité du réseau GO Transit, grâce notamment à de nouveaux services élargis et des projets d'agrandissement des parcs de stationnement à l'échelle de la région du grand Toronto. La ponctualité du réseau GO Transit a continué de s'améliorer, les services ferroviaires atteignant un taux global de 94,3 % et les services d'autobus, un taux global de 98,9 % au cours des 12 derniers mois. Le nombre d'usagers du réseau GO Transit s'est accru d'environ 4 % pour passer à plus de 57 millions.
- Réalisation du Programme ontarien de financement par la taxe sur l'essence, permettant aux municipalités d'améliorer les services, tels que l'augmentation du nombre d'autobus et de trajets, la prolongation des heures de service et l'amélioration de l'infrastructure de sécurité.
- Mise en place du système de carte tarifaire de transport en commun Presto qui permettra aux passagers de se déplacer sans difficulté dans toute la région du grand Toronto (RGT) et celle d'Ottawa.
- Annonce de la réalisation par Metrolinx de la liaison air-rail Union-Pearson, un service de train rapide reliant le centre-ville de Toronto et l'aéroport international Pearson.
- Annonce de la conclusion d'une entente entre la province et Metrolinx et la Ville de Toronto dans le but de construire une nouvelle infrastructure de transport en commun à Toronto. Metrolinx est responsable des services de trains légers sur rail (TLR) le long de la ligne de transport en commun rapide de Scarborough, en grande partie enfouie le long de l'avenue Eglinton (TLR d'Eglinton-Scarborough Crosstown).
- Soutien de la mise en œuvre de projets de transport en commun rapide à Ottawa et dans la région de Waterloo.
- Partenariat avec le ministère des Services sociaux et communautaires afin de mettre en œuvre les dispositions de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* dans le but d'établir des normes et des règlements en matière de transport visant à en assurer l'accessibilité d'ici 2025.

Promotion d'un réseau de transport multimodal en vue d'assurer la circulation efficace des personnes et des marchandises

- Direction de plusieurs initiatives de recherche et participation à d'autres initiatives du genre afin de soutenir l'élaboration en cours de l'Initiative de développement de la porte continentale et du corridor de commerce Ontario-Québec avec le gouvernement du Québec et Transports Canada.
- Achèvement des quatre phases du Projet de réforme de la réglementation des poids et dimensions des véhicules. Par conséquent, toute nouvelle combinaison tracteur-remorque doit maintenant respecter des normes rigoureuses en matière de véhicule sûr, productif et n'endommageant pas l'infrastructure (SPNPI).
- Lancement réussi du Programme des trains routiers à la suite du grand succès obtenu par le projet pilote, qui a démontré les avantages, sur les plans de l'environnement et de l'économie, de l'utilisation des trains routiers dans la province sous réserve des exigences les plus strictes du pays en matière de sécurité.
- Ouverture de 16 kilomètres de nouvelles voies réservées aux véhicules multioccupants (VMO) sur la QEW entre le chemin Trafalgar, à Oakville, et Guelph Line, à Burlington – le tronçon le plus long de la région du grand Toronto.

Promotion de la sécurité routière

- Appui de la promulgation du projet de loi 118, la *Loi visant à combattre la conduite inattentive et à promouvoir les transports écologiques*. Ce texte législatif visant à combattre la conduite inattentive, qui est l'un des plus stricts en Amérique du Nord, rend illégal le fait de parler, de taper, de composer ou d'envoyer des courriels ou des messages textes en conduisant.
- Appui de la promulgation du projet de loi 126, la *Loi de 2009 sur la sécurité routière*. Cela a permis d'adopter des mesures de prévention plus sévères en matière de conduite avec facultés affaiblies, surtout pour les jeunes conducteurs, dont de nouvelles sanctions aux personnes qui conduisent alors que leur permis a été suspendu et une augmentation des amendes pour les infractions graves au Code de la route, telles que la conduite imprudente.
- Renforcement des pénalités imposées aux conducteurs dont le taux d'alcoolémie se situe entre 0,05 et 0,08 (la « zone d'avertissement ») de façon qu'ils risquent des suspensions plus longues de leur permis de conduire et des sanctions supplémentaires.
- Maintien d'un programme de signalement obligatoire de la part des médecins, qui demeure l'un des plus stricts en Amérique du Nord. Deux cent mille rapports médicaux sont traités chaque année.
- Collaboration avec plus de 150 groupes communautaires de la province afin d'accroître la sensibilisation à la conduite inattentive au moyen d'initiatives locales.
- Réalisation de plus de 8 600 séances de formation de groupe pour conducteurs âgés, de 15 000 entrevues liées aux points d'inaptitude et de 100 000 inspections de camions chaque année.
- Poursuite de la campagne jeCONDUIS, un programme innovant sur la sécurité routière qui s'adresse aux jeunes et qui vise à les sensibiliser davantage aux risques et aux conséquences des mauvaises habitudes de conduite. Investissement de plus de 4 millions de dollars dans des entreprises mettant au point une technologie visant à contrer la conduite avec facultés affaiblies.

Amélioration de l'infrastructure des routes et des ponts et de l'infrastructure frontalière de l'Ontario

- Investissement de plus de 2,7 milliards de dollars en 2010-2011 dans la conception, l'ingénierie, la propriété, la construction et la remise à neuf afin de réparer et de développer le réseau de routes et de ponts de l'Ontario. De ce montant, plus de 1,7 milliard de dollars ont été consacrés à la construction et à la remise à neuf des routes et des ponts en 2010-2011.
- En partenariat avec Infrastructure Ontario, lancement d'une initiative visant à examiner et à moderniser les 20 aires de service autoroutières existantes, ce qui créera environ 2 500 emplois. Une fois les travaux achevés, chaque aire de service emploiera de 100 à 150 personnes.
- Conclusion d'une entente financière pour la construction de l'autoroute de Windsor-Essex, d'une valeur de 1,4 milliard de dollars, le plus important projet d'infrastructure routière de l'histoire de l'Ontario. L'autoroute séparera les circulations locale et internationale et assurera la circulation efficace des personnes et des marchandises au passage frontalier de Windsor-Detroit.
- À ce jour, trois projets de remplacement rapide de ponts ont été réalisés sur des autoroutes provinciales – un sur l'autoroute 403 à Hamilton et deux sur l'autoroute 417 à Ottawa (Island Park et avenue Clyde).

Intégration de la durabilité

- Lancement d'une étude visant à élaborer des lignes directrices sur l'accroissement du nombre d'usagers des transports en commun et planification de l'aménagement axé sur les transports en commun afin de soutenir la mise en œuvre du plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe.
- Élaboration d'un système de gestion environnementale visant à orienter la planification, la conception, la construction et l'exploitation par le MTO des installations provinciales de transport.
- Élaboration, lancement et coordination de divers processus d'évaluation environnementale et d'études portant sur des projets d'infrastructure et de transport en commun et des installations de transport.
- Définition d'une stratégie de durabilité visant l'intégration du principe de durabilité au processus décisionnel, aux programmes, aux politiques et aux pratiques internes du ministère.
- Élaboration et mise en œuvre de modifications à la *Loi sur les véhicules de transport en commun* afin de promouvoir le covoiturage à l'appui du programme écologique du gouvernement.
- Investissement dans des parcs de véhicules hybrides et électriques rechargeables (en date du 31 mars 2011, le parc de la fonction publique de l'Ontario comptait plus de mille véhicules hybrides) et la gestion continue d'un Programme d'encouragement pour les véhicules électriques proposant aux Ontariens des mesures incitatives favorisant l'adoption de véhicules électriques rechargeables écologiques.
- Distribution de plaques d'immatriculation pour véhicules écologiques qui permettent aux conducteurs d'utiliser les voies réservées aux véhicules multioccupants (covoiturage) et d'accéder aux installations publiques de recharge et aux parcs de stationnement du gouvernement de l'Ontario et du réseau GO Transit.
- Mise à jour de la politique du ministère relative aux bicyclettes afin de mieux tenir compte des priorités actuelles du gouvernement concernant le soutien aux modes de transport actif.
- Construction du premier parc de stationnement pour navetteurs avec revêtement perméable en Ontario (autoroute 401 à Guelph Line). Le béton perméable réduit le ruissellement et favorise la recharge de la nappe souterraine; son utilisation est considérée comme une pratique exemplaire de gestion des eaux pluviales.
- Réalisation d'une enquête sur le cyclisme menée dans la région élargie du Golden Horseshoe afin d'accroître l'expertise du MTO en matière de planification et de prévision.
- Le MTO est un chef de file reconnu en Amérique du Nord en matière de recyclage des revêtements en asphalte, de réutilisation des matériaux existants, de conservation d'importantes quantités de ressources en agrégats non renouvelables, de réduction importante des besoins énergétiques et d'élimination des coûts élevés de mise au rebut.
- Le MTO a installé des DEL dans les 547 feux de circulation lui appartenant, réduisant ainsi la consommation d'électricité de 80 % (assez pour alimenter 5 700 ampoules de 200 watts pendant une année).

Vision du MTO

Faire figure de chef de file mondial du transport sécuritaire, efficace et durable des personnes et des marchandises en vue de soutenir une économie concurrentielle à l'échelle mondiale et une qualité de vie élevée.

Priorités et stratégies du MTO

1. Accroître le nombre d'usagers des transports en commun

Collaborer avec nos partenaires pour améliorer le transport en commun grâce à l'expansion des services, à la promotion de l'intégration et à la réduction des encombrements.

Initiatives

- Plan régional de transport
- Carte tarifaire de transport en commun Presto
- Programme provincial de financement par la taxe sur l'essence

2. Promouvoir un réseau de transport multimodal

Collaborer avec nos partenaires, notamment le gouvernement fédéral, afin d'optimiser l'utilisation de tous les modes de transport tout en atteignant les objectifs de la province en matière d'économie et de changements climatiques.

Initiatives

- Revitalisation de la gare Union et nouveau toit du quai couvert
- Stratégie de développement de la porte continentale

3. Promouvoir la sécurité routière afin de demeurer parmi les territoires de compétence les plus sécuritaires en Amérique du Nord

Améliorer la sécurité de tous les usagers de la route par voie de sensibilisation, de législation et de réglementation et concevoir des routes de manière à ce qu'elles soient les plus sécuritaires et efficaces possibles.

Initiatives

- Améliorations à la délivrance graduelle des permis de conduire
- Normes rigoureuses à l'intention des transporteurs commerciaux

4. Améliorer l'infrastructure des routes et des ponts et l'infrastructure frontalière de l'Ontario

Améliorer l'infrastructure de transport grâce à des investissements stratégiques dans les routes, les ponts et l'infrastructure frontalière ainsi que le transport local dans l'ensemble de l'Ontario.

Initiatives

- Autoroute de Windsor-Essex
- Amélioration des aires de service autoroutières

5. Intégrer le principe de durabilité

Mettre en œuvre la stratégie du ministère en matière de durabilité et poursuivre les activités de sensibilisation.

Initiatives

- Parcs de véhicules hybrides et électriques
- Plaques d'immatriculation pour véhicules écologiques

Mesure du rendement

Suivre les progrès accomplis à l'égard de nos priorités pour assurer la réalisation des objectifs.

Le nombre d'utilisateurs des transports en commun est en croissance dans les grands centres urbains

Les systèmes de transport en commun desservant les 15 principaux centres urbains de l'Ontario ont transporté 705 millions de passagers en 2009 au moyen de services ordinaires et spécialisés. Ce nombre devrait passer de 785 millions de déplacements en 2011 et à 833 millions d'ici 2013.

Figure 1 Nombre d'utilisateurs des transports en commun dans les grands centres urbains

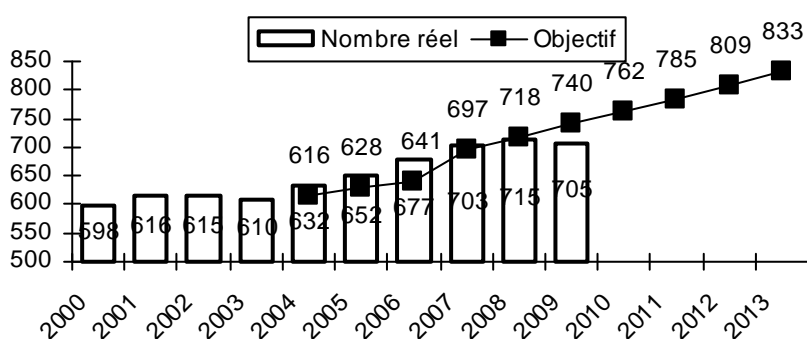


Tableau 1 Nombre d'utilisateurs des transports en commun dans les grands centres urbains

Ans	Nombre réel (en millions)	Cible (en millions)
2000	598	
2001	616	
2002	615	
2003	610	
2004	632	616
2005	652	628
2006	677	641
2007	703	697
2008	715	718
2009	705	740
2010		762
2011		785
2012		809
2013		833

Lien connexe : [Systèmes de transport en commun en Ontario](#)

Nombre d'usagers du réseau GO Transit

Les trains et les autobus du réseau GO Transit de Metrolinx ont transporté 55,6 millions de passagers en 2009-2010. Ce nombre devrait passer de 56 millions de passagers en 2011-2012 à 59,4 millions d'ici 2013-2014.

Figure 2 Nombre d'usagers du réseau GO Transit

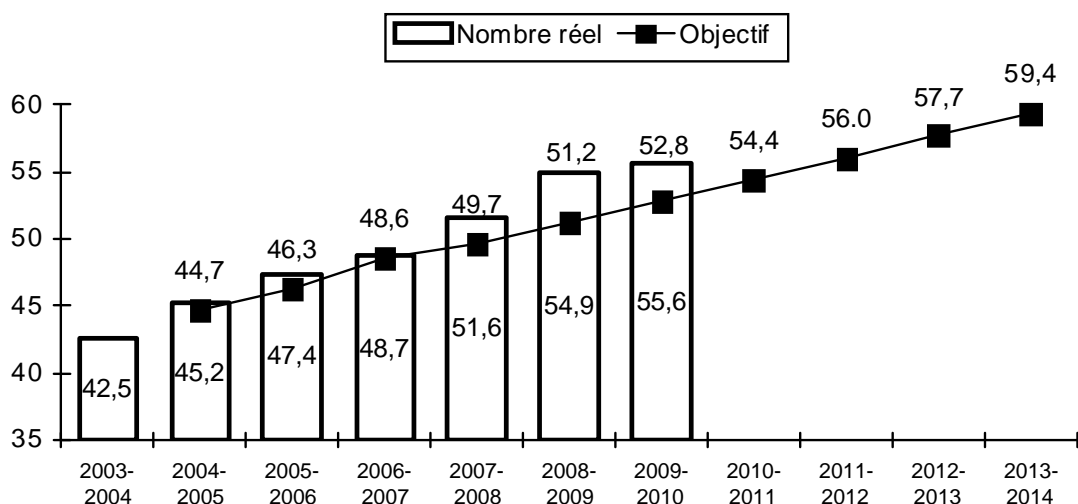


Tableau 2 Nombre d'usagers du réseau GO Transit

Ans	Nombre réel (en millions)	Cible (en millions)
2003-2004	42,5	
2004-2005	45,2	44,7
2005-2006	47,4	46,3
2006-2007	48,7	48,6
2007-2008	51,6	49,7
2008-2009	54,9	51,2
2009-2010	55,6	52,8
2010-2011		54,4
2011-2012		56,0
2012-2013		57,7
2013-2014		59,4

Lien connexe : [GO Transit](#)

Amélioration de l'infrastructure frontalière et de celle des couloirs commerciaux

Les échanges commerciaux de l'Ontario avec la zone continentale des États-Unis se sont élevés à 237,1 milliards de dollars en 2009, dont près de 179,5 milliards (environ 76 pour cent) ont été transportés en camion. En 2009, quelque 34,7 millions de véhicules, dont plus de 6,1 millions de camions, ont utilisé les passages frontaliers internationaux de l'Ontario. L'Ontario, en partenariat avec le gouvernement fédéral, continue d'investir dans l'amélioration de l'infrastructure pour parfaire les couloirs commerciaux routiers, réduire la congestion et augmenter la capacité des points d'accès frontaliers de Windsor, de Sarnia, de Niagara et de Sault Ste. Marie. Le ministère continuera également de collaborer avec le gouvernement fédéral et celui du Québec à l'élaboration de l'Initiative de développement de la porte continentale et du corridor de commerce Ontario-Québec.

Lien connexe : [Projet transfrontalier de la rivière Detroit](#)

Nombre de décès par tranche de 10 000 conducteurs

L'Ontario s'est classé comme territoire de compétence le plus sûr au Canada et en Amérique du Nord pour ce qui est du nombre de décès liés à des accidents de la route en 2008 (dernières données disponibles), ayant déclaré un taux de 0,70 décès par tranche de 10 000 titulaires de permis. Le nombre de décès a diminué régulièrement depuis plus de 10 ans grâce aux campagnes de sensibilisation du public, aux programmes d'amélioration de la sécurité routière et à une application stricte de la loi. Les taux de décès devraient demeurer sous les taux visés pour la période 2009-2013.

Figure 3 Nombre de décès par tranche de 10 000 titulaires de permis

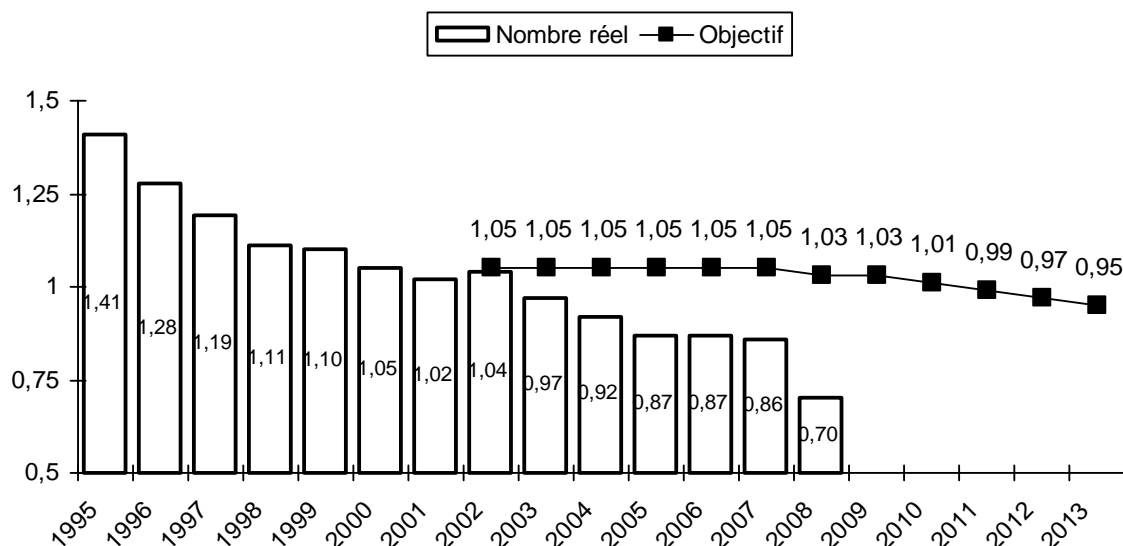


Tableau 3 Nombre de décès par tranche de 10 000 titulaires de permis

Ans	Chiffres réels	Objectif
1995	1,41	
1996	1,28	
1997	1,19	
1998	1,11	
1999	1,10	
2000	1,05	
2001	1,02	
2002	1,04	1,05
2003	0,97	1,05
2004	0,92	1,05
2005	0,87	1,05
2006	0,87	1,05
2007	0,86	1,05
2008	0,70	1,03
2009		1,03
2010		1,01
2011		0,99
2012		0,97
2013		0,95

Lien connexe : [Rapports annuels sur la sécurité routière de l'Ontario](#)

Organigramme du ministère des Transports – mai 2011

Ministre : l'honorable **Kathleen Wynne**

- Président, Commission des transports routiers de l'Ontario : **Gary Stanley**
- Président, Metrolinx : **Robert Prichard**
- Adjointe parlementaire : **Armit Mangat**
- Sous-ministre : **Carol Layton** 416 327-9162

Sous-ministre adjoint, Politiques et planification : **Scott Thompson** 416 327-8521

- Directeur, Relations avec les Autochtones : **Vacant**
- Directeur, Politiques de transport en commun : **Andrew Posluns** 416 585-7347
- Directrice, Planification des transports : **Pat Boeckner** 416 585-7238
- Directrice, Politiques du transport : **Linda McAusland** 416 585-7177
- Directeur, Politiques stratégiques et économie des transports : **David Ward** 416 212-1893

Directeur de l'information, Groupement pour le travail et les transports : **Ken Kawall** 416 327-1955

- Directeur de projet, Système de billetterie intégrée : **Jeffrey Young** 416 869-4600, poste 5162
- Directeur, Solutions pour la sécurité des usagers de la route : **Bob Stephens** 416 235-5209
- Directeur, Solutions pour les routes et l'économie : **Howard Bertrand** 905 704-2488
- Directrice, Gestion des services : **Dani Danyluk** 905 704-2834
- Directeur, Stratégies et planification des ressources : **Vacant**

Sous-ministre adjoint, Sécurité des usagers de la route : **Robert Fleming** 416 235-4453

- Directrice, Projet de modernisation des activités de sécurité des usagers de la route : **Linda Dunstall** 416 235-4628
- Directeur, Sécurité des transporteurs et application des lois : **Peter Hurst** 905 704-2501
- Directeur, Services de délivrance des permis et d'immatriculation : **Paul Brown** 416 235-4392
- Directrice, Développement organisationnel : **Barbara Maher** 416 235-4864
- Directrice, Partenariats pour la prestation de services : **Kim Lambert** 416 235-5312
- Directrice, Sensibilisation et politiques en matière de sécurité : **Heidi Francis** 416 235-4050
- Directeur, Opérations régionales : **Tony Foster** 416 235-3526
- Directeur, Élaboration et évaluation des programmes : **Paul Harbottle** 416 235-4199
- Directeur général, Projet de modernisation des activités de sécurité des usagers de la route : **Predrag Maric** 416 235-4827
 - Directrice, Communications stratégiques et gestion des changements : **Mary Ferguson** 416 235-3912
 - Directeur TI, Projet de modernisation des activités de SUR : **Harp Ahluwalia** 416 235-6689

Sous-ministre adjoint, Gestion des routes provinciales : **Gerry Chaput** 416 327-9044

- Directeur régional – Centre : **Lou Politano** 416 235-5484
- Directrice régionale – Ouest : **Ann Baldwin** 519 873-4333
- Directrice régionale – Est : **Kathryn Moore** 613 545-4600
- Directeur régional – Nord-Est : **Eric Doidge** 705 497-5500
- Directeur régional – Nord-Ouest : **Ian Smith** 807 473-2050
- Directeur général et ingénieur en chef, Gestion des biens : **Ray Mantha**
905 704-2299
 - Directeur, Stratégies d'investissement : **Paul Lecoarer** 905 704-2920
 - Directeur, Normes routières : **Steve Cripps** 905 704-2194
 - Directeur, Gestion des contrats et opérations : **Steve Naylor** 905 704-2601
 - Directeur, Groupe de mise en œuvre des initiatives frontalières de Windsor : **Fausto Natarelli** 416 326-6876

Sous-ministre adjoint, Services ministériels : **Mike Goodale** 905 704-2701

- Directeur, Gestion stratégique des ressources humaines : **Alan Hogan**
905 704-2688
- Directrice, Finances : **Jill Hughes** 905 704-2702
- Directeur, Installations et services opérationnels : **Shelley Tapp** 905 704-2727

Directrice, Services de vérification interne : **Nancy Lavoie** 905 704-2870

Directrice, Services juridiques : **Mary Gersht** 416 235-4406

Directrice, Communications : **Kimberley Bates** 416 327-2117

LOIS ADMINISTRÉES PAR LE MTO

Code de la route

Le *Code de la route* est la principale source de textes législatifs liés au transport routier en Ontario.

Loi de 1993 sur le plan d'investissement

La *Loi de 1993 sur le plan d'investissement* est administrée par le ministère des Finances. La partie III de la Loi a créé la Société d'investissement dans les transports de l'Ontario lui donnant le pouvoir de réglementer l'autoroute 407.

Loi de 1995 sur les Chemins de fer d'intérêt local

La *Loi de 1995 sur les Chemins de fer d'intérêt local* régit la mise en place de chemins de fer d'intérêt local, qui fonctionnent uniquement dans la province, et l'adoption de normes de sécurité.

Loi de 1998 sur l'autoroute 407

La *Loi de 1998 sur l'autoroute 407* désigne l'autoroute 407 comme voie privée à péage librement accessible.

Loi de 2001 sur l'amélioration des services à la clientèle offerts aux usagers de la route

La *Loi de 2001 sur l'amélioration des services à la clientèle offerts aux usagers de la route* permet au MTO de déléguer la responsabilité de la prestation de tout service lié à un « programme concernant les usagers de la route » (non défini).

Loi de 2001 sur le tronçon final est de l'autoroute 407

La *Loi de 2001 sur le tronçon final est de l'autoroute 407* se rapporte au prolongement de l'autoroute 407 de son extrémité est, établie aux termes de la *Loi de 1998 sur l'autoroute 407*, jusqu'à la route 35/115.

Loi de 2002 sur les constructions situées sur la voie publique et nommées à la mémoire des agents de police décédés

L'Assemblée législative peut, par voie de résolution, nommer des ponts et autres constructions situés sur les routes principales à la mémoire d'agents de police décédés dans l'exercice de leurs fonctions.

Loi de 2006 sur Metrolinx

La Loi de 2006 sur Metrolinx crée Metrolinx à titre d'organisme de la Couronne, dont les objectifs consistent à planifier, à financer et à aménager un réseau de transport multimodal.

Loi de 2008 sur les cartes-photo

La *Loi de 2008 sur les cartes-photo* autorise la délivrance de trois types de cartes-photo à utilisation discrétionnaire aux particuliers : les cartes-photo générales, les cartes-photo Plus et les cartes-photo combinées.

Loi sur l'aménagement des voies publiques et des transports en commun

La *Loi sur l'aménagement des voies publiques et des transports en commun* porte sur l'obligation du ministère d'entretenir et de réparer les routes provinciales et lui accorde le pouvoir de conclure des ententes visant la construction des routes et des ponts provinciaux.

Loi sur la Commission des transports routiers de l'Ontario

La *Loi sur la Commission des transports routiers de l'Ontario* régit la Commission des transports routiers de l'Ontario. La Commission supervise le secteur des services d'autobus interurbains et délivre les permis exigés aux termes de la *Loi sur les véhicules de transport en commun*.

Loi sur la société de développement des transports de l'Ontario

La *Loi sur la société de développement des transports de l'Ontario* maintient les activités d'une société à capital-actions appelée la Société de développement de l'Ontario concernant certains besoins en matière de facilitation du transport en commun.

Loi sur le ministère des Transports

La *Loi sur le ministère des Transports* crée le ministère des Transports et autorise le ministre des Transports à assumer la responsabilité du ministère.

Loi sur le transport des matières dangereuses

La *Loi sur le transport des matières dangereuses*, conjointement avec la *Loi sur le transport des marchandises dangereuses* du gouvernement fédéral, favorise le transport sécuritaire des matières dangereuses sur les routes ontariennes.

Loi sur les aéroports

La *Loi sur les aéroports* habilite le ministère à acquérir, à établir, à agrandir, à améliorer, à construire, à exploiter ou à entretenir des aéroports afin de desservir au moins une région de l'Ontario.

Loi sur les motoneiges

La *Loi sur les motoneiges* régit l'utilisation des motoneiges.

Loi sur les ponts

La *Loi sur les ponts* se rapporte à la construction de ponts au-dessus des cours d'eau qui relèvent de la compétence de la province de l'Ontario.

Loi sur les ponts à péage

La *Loi sur les ponts à péage* accorde le pouvoir de désigner comme pont à péage le pont Skyway enjambant la baie de Burlington, le Fort Frances Causeway et le pont au-dessus du canal Welland ou le tunnel au-dessous de ce canal, ou tout autre pont ou tunnel international.

Loi sur les régies des routes locales

La *Loi sur les régies des routes locales* prévoit la création de régies dans le but de gérer les routes locales dans les territoires non érigés en municipalité.

Loi sur les travaux d'aménagement des voies publiques

La *Loi sur les travaux d'aménagement des voies publiques* a une incidence sur les services de construction. Elle régit les demandes provenant d'une administration routière (p. ex., une ville, un canton, une région, le MTO) en vue du déplacement d'équipements de services publics (p. ex., des canalisations et des lignes téléphoniques et électriques) sur l'emprise d'une voie publique.

Loi sur les véhicules de transport en commun

La *Loi sur les véhicules de transport en commun*, conjointement avec la *Loi sur la Commission des transports routiers de l'Ontario*, réglemente l'industrie des services d'autobus interurbains (y compris l'affrètement, le covoiturage et le transport scolaire).

Loi sur les véhicules tout terrain

La *Loi sur les véhicules tout terrain* réglemente et contrôle les véhicules tout terrain utilisés hors route et leurs conducteurs.

Railways Act

La *Railways Act* régit les chemins de fer; elle est en grande partie remplacée par la *Loi de 1995 sur les Chemins de fer d'intérêt local*.

Urban Transportation Development Corporation Ltd. Act

La *Urban Transportation Development Corporation Ltd.* a été créée par voie de lettres patentes le 10 octobre 1974 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*, 1980, chapitre 72; elle est autorisée à accorder certaines indemnisations liées au transport.

ORGANISMES, CONSEILS ET COMMISSIONS (OCC)

Tableau 4 Organismes, conseils et commissions

Noms des organismes, conseils et commissions	Prévisions 2011-2012	Chiffres réels provisoires 2010-2011	Chiffres réels 2009-2010
Dépenses de la Commission des transports routiers de l'Ontario	460 000	452 154	459 629
Revenus de la Commission des transports routiers de l'Ontario	65 000	64 504	92 503
METROLINX, subvention de fonctionnement	114 184 000	82 658 000	68 426 512
METROLINX, subvention d'immobilisations	1 957 180 700	1 353 826 000	1 127 217 000

Commission des transports routiers de l'Ontario

La Commission est un organisme quasi judiciaire responsable de contrôler l'accès au marché dans le secteur des véhicules de transport en commun (ou des autobus interurbains). Elle est spécifiquement responsable de toutes les questions de réglementation économique du secteur du transport interurbain par autobus, allant de l'examen des demandes de services de transport en commun en fonction des besoins de la population à la délivrance des permis, aux règlements des différends entre les transporteurs et à l'application de pénalités. Des demandes d'audience peuvent être déposées par toute personne dont les activités, le permis ou le service de transport fait l'objet d'une instance ou toute personne intéressée et désignée par la Commission comme partie à l'audience. La Commission a le pouvoir d'imposer aux parties tous les frais relatifs à une audience, en se basant sur le principe de l'utilisateur-payeur.

Metrolinx

La Société fait preuve de leadership relativement à l'élaboration d'un plan de transport multimodal intégré. Le plan de transport sera conforme aux politiques de transport des plans de croissance préparés et approuvés en application de la *Loi de 2005 sur les zones de croissance* ainsi qu'aux autres politiques et plans provinciaux de transport s'appliquant au secteur régional de transport. La Société agit également pour le compte des municipalités de l'Ontario comme agence centrale d'approvisionnement en véhicules, matériel, technologies, fournitures et services connexes destinés aux réseaux locaux de transport en commun. Elle est en outre responsable de l'exploitation du réseau de transport en commun GO et de la prestation d'autres services liés au transport en commun.

INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE

Le réseau de transport de l'Ontario est essentiel pour assurer la reprise et la croissance économique de la province. La compétitivité de notre économie repose sur le transport sécuritaire et efficace des personnes et des marchandises dans toute la province et au-delà de nos frontières. Les investissements stratégiques dans les routes, le transport en commun, les ponts et l'infrastructure frontalière créent des emplois et fournissent l'infrastructure nécessaire pour attirer de nouveaux investissements et assurer la vigueur de notre économie.

Le ministère des Transports s'engage à accroître le nombre d'utilisateurs des transports en commun en collaborant avec ses partenaires en vue de faire de ce mode de transport une option pratique et accessible pour les usagers. Le ministère s'emploie également à promouvoir un réseau intégré de transport multimodal.

L'Ontario fait figure de chef de file en matière de sécurité routière et est l'un des territoires de compétence les plus sécuritaires en Amérique du Nord grâce à la promotion de la sécurité par voie de sensibilisation, de législation, de réglementation et d'application de la loi. Le ministère entretient l'infrastructure des routes et des ponts ainsi que l'infrastructure frontalière de l'Ontario au moyen d'investissements stratégiques et de l'intégration du principe de durabilité aux programmes, aux politiques et aux activités.

Tableau 5 Dépenses prévues du ministère 2011-2012

Charges de fonctionnement	1 417 815 914
Charges d'immobilisations	922 524 800
Actifs de fonctionnement	5 000
Biens immobilisés	2 137 375 100

Remarque : Le fonctionnement et les immobilisations comprennent les consolidations et autres redressements.

Tableau 6 Information financière sur le fonctionnement et les immobilisations du ministère

Crédits et programmes	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions de 2010-2011		Prévisions 2010-2011	Chiffres réels provisoires 2010-2011	Chiffres réels 2009-2010
	\$	\$	%	\$	\$	\$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS						
Administration du ministère	40 289 300	(5 229 000)	(11,5)	45 518 300	41 818 800	40 194 097
Politiques et planification	2 501 260 900	695 122 800	38,5	1 806 138 100	1 863 607 400	1 707 032 480
Sécurité des usagers de la route	95 659 700	(9 881 500)	(9,4)	105 541 200	103 979 600	101 929 294
Gestion des routes provinciales	426 772 900	(62 202 200)	(12,7)	488 975 100	462 732 900	490 838 076
Groupement du travail et des transports	69 624 300	(1 660 700)	(2,3)	71 285 000	71 556 200	71 538 006
Total à voter – Charges de fonctionnement et d'immobilisations	3 133 607 100	616 149 400	24,5	2 517 457 700	2 543 694 900	2 411 531 953
Crédits législatifs	561 474 814	46 603 500	9,1	514 871 314	509 168 519	457 124 437
Total du ministère – Charges de fonctionnement et d'immobilisations	3 695 081 914	662 752 900	21,9	3 032 329 014	3 052 863 419	2 868 656 390
Redressement de consolidation et autres redressements – Metrolinx	(1 354 741 200)	(612 554 100)		(742 187 100)	(812 439 500)	(585 934 513)
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	2 340 340 714	50 198 800	2,2	2 290 141 914	2 240 423 919	2 282 721 877
Actifs						
Administration du ministère	7 437 000	3 436 000	85,9	4 001 000	8 990 000	9 672 850
Politiques et planification	1 000	-	-	1 000	-	-
Sécurité des usagers de la route	5 450 500	410 700	8,1	5 039 800	3 978 600	-
Gestion des routes provinciales	2 124 490 600	(89 242 600)	(4,0)	2 213 733 200	2 052 361 300	1 727 515 267
Groupement du travail et des transports	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter – Actifs de fonctionnement et biens immobilisés	2 137 380 100	(85 395 900)	(3,8)	2 222 776 000	2 065 329 900	1 737 188 117
Total – Actifs	2 137 380 100	(85 395 900)	(3,8)	2 222 776 000	2 065 329 900	1 737 188 117

Note :

Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures (ICM) de la province sont comptabilisées de manière prospective. La comparaison directe des chiffres de 2011-2012, 2010-2011 et 2009-2010 risque de ne pas être concluante.

ANNEXE : RAPPORT ANNUEL 2010-2011

Notre réseau de transport est essentiel pour assurer la reprise et la croissance économique de l'Ontario. L'économie ontarienne, axée sur l'exportation, compte sur ce système efficace de transport des marchandises et des personnes en vue de demeurer concurrentielle. Des investissements stratégiques dans les routes, le transport en commun, les ponts et l'infrastructure frontalière créent des emplois et l'infrastructure nécessaire pour attirer de nouveaux investissements et renforcer notre économie. Cela permet à tous les Ontariens de bénéficier d'un réseau de transport de pointe sûr et efficace de façon économique. Le ministère des Transports de l'Ontario (MTO) s'efforce de faire figure de chef de file mondial du transport sécuritaire, efficace et durable des personnes et des marchandises en vue de soutenir une économie concurrentielle à l'échelle mondiale et une qualité de vie élevée. Pour concrétiser cette vision, le ministère a appuyé les principales priorités du gouvernement de l'Ontario, à savoir un Ontario plus fort, un Ontario plus écologique et un meilleur Ontario pour les familles. Pour faire progresser ces grandes priorités gouvernementales, le MTO a concentré ses efforts sur cinq domaines prioritaires :

- accroissement du nombre d'utilisateurs des transports en commun;
- promotion d'un réseau de transport multimodal en vue d'assurer la circulation efficace des personnes et des marchandises;
- promotion de la sécurité routière afin de demeurer parmi les territoires de compétence les plus sécuritaires en Amérique du Nord;
- amélioration de l'infrastructure des routes et des ponts et de l'infrastructure frontalière de l'Ontario;
- intégration du principe de durabilité au processus décisionnel, aux programmes, aux politiques et aux activités du ministère.

RÉALISATIONS DU MINISTÈRE

Accroissement du nombre d'usagers des transports en commun

Améliorer l'offre et la qualité des transports en commun

- Poursuite de l'administration du Programme de financement des transports en commun par la taxe sur l'essence, un programme durable à long terme. Depuis 2004, le gouvernement a versé aux municipalités de l'Ontario plus de 1,6 milliard de dollars en vue de l'amélioration et de l'expansion des transports en commun au titre du financement par la taxe sur l'essence.
- Mise à jour des Lignes directrices en matière d'aménagement axé sur les transports en commun en collaboration avec les municipalités, les exploitants de réseaux de transport en commun, les promoteurs et les planificateurs du transport et de l'aménagement du territoire. Ce document présentera un ensemble complet de lignes directrices et les tout derniers conseils en matière d'urbanisme et de planification des transports, d'amélioration des transports en commun et de conception urbaine afin d'offrir des stratégies d'intégration de l'aménagement du territoire et de la planification des transports en commun et, plus particulièrement, d'augmenter le nombre d'usagers des transports en commun. La publication de ces lignes directrices est prévue pour l'été 2011.
- L'Initiative d'approvisionnement en transport en commun de Metrolinx a entraîné l'achat coordonné de plus de 400 autobus pour le compte des municipalités de l'Ontario depuis 2007.
 - En agissant à titre d'organisme central d'approvisionnement, Metrolinx a en outre aidé les municipalités à réaliser d'importantes économies sur le plan du coût unitaire des autobus.
- PRESTO
 - En mars 2011, plus de 36 000 cartes avaient été délivrées et le système a été déployé sur les réseaux de transport en commun d'Oakville et de Burlington et six des sept lignes ferroviaires de GO Transit.
 - La carte PRESTO est également fonctionnelle dans 12 gares de la Commission de transport de Toronto et sur trois trajets de MiWay.
- Projets réalisés en vertu du Plan régional de transport
 - Le projet de Service d'autobus rapides Viva de York est en construction.
 - Le contrat a été accordé pour les tunneliers et les travaux de préparation progressent comme prévu en ce qui a trait au projet de train léger sur rail Eglinton-Scarborough.
 - Metrolinx a signé un contrat pour l'achat de véhicules légers sur rail de Bombardier pour ses projets régionaux de transport en commun rapide à Toronto.

- Obtention de financement pour les projets municipaux de transport en commun à l'extérieur de la région du grand Toronto et de Hamilton
 - Obtention d'un financement pouvant atteindre 600 millions de dollars pour le projet de train léger sur rail d'Ottawa et 300 millions de dollars pour le projet de transport en commun rapide de la région de Waterloo.
- Achèvement d'études sur le transport en commun
 - Le conseil d'administration de Metrolinx a approuvé, en février 2011, les lignes directrices relatives aux centres de mobilité qui définissent plus précisément l'avenir des transports en commun dans la région du grand Toronto et de Hamilton (RGTH).
 - Metrolinx a publié une étude sur le transport des marchandises en milieu urbain pour la RGTH en février 2011.

Améliorer le service du réseau GO Transit

- La ponctualité du réseau GO Transit a continué de s'améliorer, les services ferroviaires atteignant un taux global de 94,3 % et les services d'autobus, un taux global de 98,9 % au cours des 12 derniers mois :
 - le nombre d'usagers du réseau GO Transit a dépassé les 57 millions en 2010-2011, ce qui représente plus de un million de déplacements de plus par rapport à l'exercice précédent;
 - une charte des usagers de GO Transit a été lancée en novembre 2010, énonçant les cinq engagements que prend le réseau à l'égard de sa clientèle;
 - un moyen plus cordial envers les usagers de traiter les infractions relatives aux titres de transport ou au stationnement a été mis en œuvre;
 - Metrolinx a continué à construire et à réaliser des projets d'infrastructure pour le réseau GO Transit et a ouvert deux bureaux dans des collectivités du couloir Georgetown, soit Strachan et Weston;
 - Metrolinx a acheté 50 nouveaux wagons à deux étages auprès de Bombardier en mars 2011;
 - Metrolinx a lancé son plan de mise en place d'un centre de commande intégré du réseau GO Transit;
 - grâce à l'acquisition de son nouveau couloir ferroviaire auprès du CN le 31 mars 2001, Metrolinx détiendra 61 % des couloirs ferroviaires parcourant le territoire sur lequel GO Transit mène actuellement ses activités, une position stratégique enviable au sein du secteur nord-américain des trains de banlieue;
 - Metrolinx a publié une étude marquante portant sur l'électrification de ses couloirs ferroviaires et a été autorisé à mener une évaluation environnementale au sujet de l'électrification de la liaison air-rail;
 - aller de l'avant avec les plans de prolongement du service ferroviaire GO jusqu'à Kitchener-Waterloo.
- Déploiement de la liaison air-rail
 - Metrolinx a assumé la responsabilité du déploiement d'un service de qualité supérieure vers l'aéroport à temps pour les Jeux panaméricains;

- un contrat d'achat de navettes ferroviaires a été conclu. Une demande de propositions a été publiée concernant la construction de la ligne secondaire de la liaison air-rail et de la gare de voyageurs à l'aéroport Pearson.

Promotion d'un réseau de transport multimodal en vue d'assurer la circulation efficace des personnes et des marchandises

Accroître l'efficacité du système de transport multimodal de l'Ontario

- En collaboration avec la ville de Toronto et le gouvernement fédéral, la province s'est engagée à hauteur de 172 millions de dollars en 2009 à financer la revitalisation de la gare Union. Les importantes améliorations apportées aux principaux éléments de la gare en renforceront la position comme premier centre de transport interrégional multimodal :
 - les travaux de construction ont commencé en juin 2010 et devraient être achevés d'ici la fin de 2015;
 - le ministère continue à soutenir le projet de revitalisation dans le cadre de sa participation, avec Metrolinx et la Ville de Toronto, au comité Intergouvernemental sur la gare Union.
- Achèvement et publication de l'ébauche de stratégie de développement des transports dans le couloir reliant Niagara et la région du grand Toronto (RGT) et des études de planification et d'évaluation environnementale visant le couloir ouest de la RGT.
- Direction des travaux de recherche sur la demande future en matière de transport, notamment le transport actif, afin de prévoir et de soutenir d'autres modes de transport.
- Poursuite du soutien accordé au Projet de réforme de la réglementation des poids et dimensions des véhicules de l'Ontario, qui comporte quatre phases. Cette réforme entraîne une transition graduelle sur 25 ans vers l'utilisation de camions lourds et d'autobus désignés comme étant sûrs, productifs et n'endommageant pas l'infrastructure (SPNPI). Cette transition, qui est achevée à environ 40 %, devrait réduire considérablement l'usure de l'infrastructure et le nombre de collisions entre véhicules lourds tout en maintenant ou en augmentant la productivité du secteur du camionnage, grâce notamment à l'harmonisation des normes avec celles du Québec et autres partenaires commerciaux.
- Lancement réussi du Programme des trains routiers, qui entraîne une réduction de la consommation de carburant et des émissions de gaz à effet de serre tout en augmentant la productivité et la compétitivité du secteur du camionnage.
- Participation au groupe de travail national sur les services d'autobus interurbains afin de se pencher sur l'avenir de ces services au Canada. Le rapport final a été publié en novembre 2010.
- En collaboration avec l'État de New York, soutien des activités de coordination, par l'entremise d'un comité permanent, visant à superviser la mise en œuvre de la Stratégie

binationale des transports dans la région frontalière du Niagara dans le but de répondre aux besoins des quatre postes frontaliers du Niagara en matière de transport.

Promotion de la sécurité routière afin de demeurer parmi les territoires de compétence les plus sécuritaires en Amérique du Nord

Promouvoir la sécurité routière par voie de législation et de réglementation

- Le projet de loi 118, *Loi de 2009 visant à combattre la conduite inattentive et à promouvoir les transports écologiques*, est entré en vigueur le 26 octobre 2009 et constitue l'un des textes législatifs visant à combattre la conduite inattentive les plus stricts en Amérique du Nord. La loi rend illégal le fait de parler, de taper, de composer ou d'envoyer des courriels ou des messages textes en conduisant. Elle interdit également aux conducteurs de regarder des écrans d'affichage n'ayant aucun rapport avec la conduite. Au cours de la première année complète de verbalisation qui s'est terminée le 31 janvier 2011, les corps de police de la province ont porté 49 771 accusations en vertu des dispositions sur la conduite inattentive du *Code de la route* (soit environ 136 procès-verbaux par jour).
- Mise en œuvre de dispositions du projet de loi 126 – *Loi de 2009 sur la sécurité routière* – qui ont permis d'édicter des mesures de prévention plus strictes en matière de conduite avec facultés affaiblies pour les conducteurs de 21 ans et moins, des sanctions plus sévères pour non-respect des conditions de délivrance graduelle des permis de conduire, de nouveaux programmes de mise en fourrière des véhicules des personnes qui conduisent avec facultés affaiblies, pendant une suspension de permis ou sans antidémarrreur obligatoire et une augmentation des amendes pour les infractions graves au *Code de la route*, telles que la conduite imprudente.
- Mise en œuvre du Programme d'examen de la conduite pour la réduction des suspensions à l'aide des antidémarreurs, qui a d'abord été instauré comme mesure de sécurité routière aux termes du projet de loi 203, *Loi de 2007 visant à créer des routes plus sécuritaires pour un Ontario plus sûr*. Depuis le 3 août 2010, le programme permet à certains contrevenants reconnus coupables de conduite avec facultés affaiblies de profiter d'une réduction de la période de suspension de leur permis moyennant le respect d'exigences précises, telles que l'installation d'un antidémarrreur.
- Poursuite de l'application des dispositions relatives à la zone d'avertissement pour les conducteurs dont le taux d'alcool se situe entre 0,05 et 0,08, adoptées en mai 2009. En date du 15 février 2011, il y avait eu 30 106 suspensions de permis pour les conducteurs dont le taux d'alcool dans le sang se situait entre 0,05 et 0,08 depuis le 1^{er} mai 2009. De ce nombre, 1 009 étaient des récidivistes :
 - 964 en étaient à leur deuxième infraction (suspension de 7 jours);
 - 43 en étaient à leur troisième infraction (suspension de 30 jours);
 - 2 en étaient à leur quatrième (suspension de 30 jours).
- En date du 31 mars 2011, les agents d'application de la loi du MTO avaient effectué plus de 15 000 inspections des limiteurs de vitesse et déposé plus de

2 000 accusations aux termes du projet de loi 41, *Loi de 2008 modifiant le Code de la route (systèmes de limiteurs de vitesse obligatoire pour les camions lourds)*.

Assurer la sûreté et la sécurité sur nos routes

- L'Ontario a doublé le financement des activités du programme RIDE pour le porter à 2,4 millions de dollars en 2008 et 2009, puis de nouveau en 2010. La province a enregistré le plus faible taux d'infractions pour conduite avec facultés affaiblies au Canada – 47 pour cent de moins que la moyenne nationale.
- Le programme de signalement obligatoire de la part des médecins demeure l'un des plus stricts en Amérique du Nord. Environ 200 000 rapports médicaux sont traités chaque année.
- L'Ontario continue à protéger les usagers de la route vulnérables. Le 1^{er} janvier 2010, le ministère a augmenté l'amende pour avoir brûlé un feu rouge – une pratique qui met les piétons et les cyclistes en danger. Les amendes vont maintenant de 200 \$ à 1 000 \$, par rapport à l'échelle antérieure qui allait de 150 \$ à 500 \$.

Collaborer étroitement avec nos partenaires en matière de sécurité routière afin d'accroître la sécurité

- Au cours de l'été 2010, le MTO a travaillé avec des organismes d'application de la loi, des organismes ministériels, des organismes sans but lucratif et des organismes gouvernementaux partenaires en vue de préparer et de lancer une campagne de marketing multimodale visant à promouvoir la nouvelle loi sur le taux d'alcoolémie nul pour les conducteurs de 21 ans et moins.
- Les planificateurs régionaux du ministère collaborent avec plus de 150 groupes communautaires de la province afin d'accroître la sensibilisation à la conduite inattentive dans le cadre d'initiatives locales.
- Le ministère réalise plus de 8 600 séances de formation de groupe pour conducteurs âgés, de 15 000 entrevues liées aux points d'inaptitude et de 100 000 inspections de camions chaque année.
- Poursuite de la promotion de la campagne « jeCONDUIS SUR LA ROUTE », un programme innovant sur la sécurité routière qui s'adresse aux jeunes et qui vise à les sensibiliser davantage aux risques et aux conséquences des mauvaises habitudes de conduite. En 2010, jeCONDUIS a remporté les Public Affairs and Consumer Education Awards for Partnership à l'échelle régionale et internationale remis par l'American Association of Motor Vehicle Administrators.
- Le ministère a investi plus de 4 millions de dollars dans des entreprises mettant au point une technologie visant à contrer la conduite avec facultés affaiblies.

Sécurité des transporteurs et application des lois

- Chaque année, le MTO mène environ 100 000 inspections de conducteurs et de véhicules commerciaux, six campagnes éclair provinciales sur la sécurité des camions et 250 campagnes éclair régionales sur le même sujet.
- Au cours de l'opération RoadCheck 2010 (campagne de vérification ponctuelle de la sécurité des véhicules lourds menée pendant trois jours au Canada, aux États-Unis et au Mexique), le taux de conformité de l'Ontario s'est établi à 78 pour cent, ce qui constitue une amélioration notable par rapport au taux de 56,7 pour cent enregistré en 1995.
- Chaque année, environ 2 500 transporteurs reçoivent une lettre d'avertissement, font l'objet d'une entrevue ou d'une vérification ou se voient suspendre leur permis d'exploitation en raison du piètre rendement de leurs véhicules sur la route. Environ 80 pour cent de ces transporteurs améliorent leur rendement en matière de sécurité après une intervention.

Amélioration de l'infrastructure des routes et des ponts et de l'infrastructure frontalière de l'Ontario

Agrandir le réseau routier ontarien et en assurer l'efficacité et le bon entretien

- Le MTO a investi plus de 2,7 milliards de dollars en 2010-2011 dans la conception, l'ingénierie, la propriété, la construction et la remise à neuf afin de réparer et de développer le réseau de routes et de ponts de l'Ontario. De ce montant, plus de 1,7 milliard de dollars ont été consacrés à la construction et à la remise à neuf des routes et des ponts en 2010-2011.
- Globalement, la réfection de plus de 1 683 kilomètres de routes provinciales et de 102 ponts a été terminée en 2010-2011. De plus, 221 kilomètres de voie sur de nouvelles routes ou des routes élargies et 24 nouveaux ponts ont été construits.
- En novembre 2010, on a ouvert 16 kilomètres de nouvelles voies réservées aux véhicules multioccupants (VMO) sur la QEW entre le chemin Trafalgar, à Oakville, et Guelph Line, à Burlington – le tronçon le plus long de la région du grand Toronto. Les voies réservées aux VMO sur les routes provinciales sont destinées à réduire les embouteillages en transportant plus de personnes dans moins de véhicules.

Sud de l'Ontario	2009-2010	2010-2011
Réfection des chaussées (km de lignes médianes)	313	800
Réfection/reconstruction de ponts	54	71
Nouvelles routes (km de voies)	80	90
Nouveaux ponts	16	4

Nord de l'Ontario	2009-2010	2010-2011
Réfection des chaussées (km de lignes médianes)	347	883
Réfection/reconstruction de ponts	27	31
Nouvelles routes (km de voies)	95	131
Nouveaux ponts	24	20

- En 2011-2012, le ministère poursuivra la mise en œuvre d'un cadre opérationnel de gestion des biens destiné à fournir une base structurée à ses décisions en matière d'immobilisations. Ce cadre comprend l'établissement de nouvelles mesures de rendement et de nouvelles stratégies visant à préserver la valeur, la sécurité et l'état des routes et des ponts.
- La province publie des plans pluriannuels sur l'amélioration du réseau routier afin de renseigner le public et d'aider l'industrie de la construction à planifier les futurs travaux. Pour en savoir davantage, consulter le site [Publications](#).
- Réalisations importantes liées à la construction de routes provinciales en 2010-2011 :

Est

- Achèvement de l'élargissement et de la réfection du tablier du pont de la rivière Scugog, sur la route 7, à Lindsay
- Achèvement de l'élargissement de deux à cinq voies de la route 7, de la route 28 à Drummond Line, à Peterborough
- Achèvement de la réfection du revêtement de la route 62 et remplacement du pont, de Cleveland Road à l'intersection de Hastings Road et de la 620, à Ormsby, sur une distance de 17,4 km
- Achèvement de l'élargissement de deux à quatre voies de la route A7, de Jinkinson Road à l'avenue McNeely, sur une distance de 16 km, à Carleton Place

Ouest

- Achèvement de travaux de reconstruction de la route, de voies de dépassement et de remplacements de ponts sur la route 6 entre Arthur et Mount Forest, sur une distance de 12,5 km
- Achèvement de la réfection du revêtement de la route, de l'amélioration d'intersections et d'une voie pour véhicules lents, de Goderich à Clinton, sur une distance de 16,8 km
- Achèvement de la phase 4 de l'élargissement de l'autoroute 401 entre Windsor et Tilbury, de la route 3 au chemin Manning, sur une distance de 8,3 km

Centre

- Ouverture de 16 km de nouvelles voies réservées aux VMO sur la QEW, d'Oakville à Burlington
- Achèvement d'un nouveau pont et d'un changeur sur l'autoroute 406 à la hauteur du chemin Merritt, à Welland
- Achèvement de la reconstruction de l'autoroute 427 (voies rapides en direction nord) de la QEW à l'autoroute 401, y compris la réfection de 10 ponts
- Achèvement de la réfection du revêtement de l'autoroute 400 de la route 93 au chemin Forbes, sur une distance de 10 km vers le sud, y compris le remplacement d'un passage supérieur du CFCP

Nord-Est de l'Ontario

- Achèvement de la réfection du revêtement de la route 655, au nord de la route 101, à Timmins, sur une distance de 10 km
- Achèvement de la reconstruction de la route 6 sur une distance de 23 km, au nord de la route 542 et au sud de Little Current
- Achèvement de la réfection du revêtement de la route 17 sur une distance de 29 km, au nord de la route 556, au nord de Heyden
- Achèvement du remplacement de ponts sur la rivière Opatatika, à l'ouest de Val Rita

Nord-Ouest de l'Ontario

- Achèvement de la réfection du revêtement de la route, y compris l'aménagement de voies de dépassement, sur la route 11/17 sur une distance de 13 km, de Kakabeka Falls en direction est vers le chemin Vibert
- Achèvement du remplacement du pont de la rivière Chukini sur la route 105, au nord d'Ear Falls
- Achèvement de la réfection du revêtement de la route 11 sur une distance de 49 km, à partir de Nipigon en direction nord
- Achèvement de la réfection du revêtement de la route 105 en direction sud à partir de Red Lake et de tout le revêtement de la route 125, sur une distance totale de 31 km

Améliorer le débit de circulation au poste frontalier de Windsor-Detroit

- Quasi-achèvement des travaux initiaux de construction de l'autoroute de Windsor-Essex, y compris la construction de deux ponts et l'installation d'un ouvrage antibruit sur une distance de 2 km dans le secteur compris entre le chemin North Talbot et l'avenue Howard.
- Achèvement des améliorations au service de traversier pour camions entre Windsor et Detroit, y compris la protection des rives, la rénovation des quais et les améliorations apportées à l'entrée et à la gare de triage

- Achèvement des améliorations à la route 22 du comté d'Essex, du boulevard Lakeshore au chemin Patillo, y compris l'élargissement à quatre voies et les améliorations apportées au pont Pike Creek
- Achèvement de l'évaluation environnementale et du plan directeur de l'esplanade canadienne du tunnel Windsor-Detroit

Améliorer l'infrastructure des ponts de l'Ontario

- Les techniques de construction accélérée de ponts permettent de remplacer des ponts en moins de 24 heures comparativement à deux ou trois ans si on emploie les méthodes traditionnelles de construction. À ce jour, trois projets de remplacement rapide de ponts ont été réalisés sur des autoroutes provinciales – un sur l'autoroute 403 à Hamilton et deux sur l'autoroute 417 à Ottawa (Island Park et avenue Clyde).
- À ce jour, sept ponts ont été remplacés pour le compte des régies des routes locales dans des régions éloignées du Nord, à environ dix pour cent du coût d'un pont traditionnel, et installés en un ou deux jours.
- Installation d'un système de protection cathodique à énergie solaire sur le pont de la rue Warden sur l'autoroute 401 à Toronto (utilise l'énergie solaire pour protéger par polarisation cathodique l'armature en acier du tablier des ponts).
- Le programme de systèmes de transport intelligents (STI) permet d'apporter des améliorations aux points d'accès internationaux et aux postes frontaliers, dont celui de Windsor.

Mieux servir les voyageurs grâce à l'ouverture de huit nouvelles aires de service autoroutières en 2010-2011

- Les travaux de réfection de 20 des 23 aires de service autoroutières, échelonnés sur trois ans, prendront fin d'ici 2012-2013.
- Huit nouvelles aires ont été ouvertes sur l'autoroute 401 en 2010-2011 :
 - Tilbury Sud (direction est), entre Windsor et Chatham Kent;
 - Tilbury Nord (direction ouest), entre Chatham Kent et Windsor;
 - West Lorne (direction ouest), entre London et Chatham Kent;
 - Dutton (direction est), entre Chatham Kent et London;
 - Bainsville (direction ouest), près de la frontière Québec-Ontario;
 - Trenton Nord (direction ouest), entre Trenton et Cobourg;
 - Trenton Sud – autoroute 401, direction est;
 - Morrisburg (direction est), entre Prescott et Cornwall;
 - Trenton Sud (direction est), entre Port Hope et Odessa.
- Six autres aires seront entièrement fonctionnelles d'ici le 31 juillet 2011; les autres ouvriront graduellement d'ici janvier 2013.
- Les travaux de réaménagement des aires de service le long des autoroutes 400 et 401 sont en cours ou presque achevés aux endroits suivants :
 - Ingleside – autoroute 401, direction ouest;
 - Mallorytown Nord – autoroute 401, direction ouest;
 - Napanee – autoroute 401, direction ouest;
 - Mallorytown Sud – autoroute 401, direction est;

- Woodstock – autoroute 401, direction est;
 - Port Hope – autoroute 401, direction est;
 - Odessa – autoroute 401, direction est;
 - Barrie – autoroute 400, direction nord.
- Les nouvelles aires, qui ont été modernisées, mettront en valeur l'hospitalité et les attractions de l'Ontario et fourniront un lieu sûr où les voyageurs pourront se reposer, manger et faire le plein. Elles seront ouvertes jour et nuit, sept jours sur sept, tout au long de l'année. Il est possible de consulter des cartes et d'autres renseignements sur ce programme à l'adresse suivante : [Les aires de service autoroutières en Ontario](#)

Intégration du principe de durabilité au processus décisionnel, aux programmes, aux politiques et aux activités du ministère

Protéger l'environnement

- Mise au point d'une méthode normalisée de réponse aux préoccupations concernant la qualité de l'air et le changement climatique dans le cadre de la planification et de la construction de routes. Poursuite de la collaboration avec les organismes de réglementation provinciaux et fédéraux en vue d'accepter cette méthodologie en tant que protocole.
- Réalisation d'un examen approfondi de l'évaluation environnementale de portée générale du MTO relative aux installations provinciales de transport et formulation de recommandations énonçant les modifications à y apporter. La préparation d'un guide du professionnel et d'un programme de surveillance des évaluations environnementales de portée générale est en cours afin de soutenir la mise à jour de ce type d'évaluation.
- La version définitive du guide du MTO sur la qualité de l'air est en cours d'élaboration et fait l'objet d'un processus d'approbation interne. L'approbation du ministère de l'Environnement et l'affichage au Registre environnemental suivront.
- Achèvement de l'élaboration de pratiques de gestion exemplaires et d'analyse comparative des mesures de contrôle de l'érosion et de la sédimentation. Un comité des questions environnementales a été mis sur pied pour définir les prochaines étapes sur le plan des normes et des caractéristiques.
- Création d'une base de données sur les espèces en voie de disparition et organisation de séances de formation dans toutes les régions du MTO.
- Mise à jour de la base de données juridique sur les exigences de protection de l'environnement et affichage sur EnviroSource.
- Affectation d'experts-conseils en cours afin d'élaborer des spécifications communes pour le secteur des pêches et un programme de surveillance des mesures d'atténuation des répercussions sur la faune dans la région du Nord-Est et de réaliser une analyse des modèles de gestion du bruit acoustique en partenariat avec le ministère de l'Environnement.
- Coordination réussie des exigences du Commissaire à l'environnement de l'Ontario : trois rapports annuels, mises à jour de la Déclaration sur les valeurs environnementales, achèvement de la formation relative à la Charte des droits environnementaux et réponse à une demande d'examen.

- Le MTO a gagné le Prix d'excellence du CEO en 2010 pour la construction du premier aéroport canadien fonctionnant entièrement à l'énergie renouvelable dans le Nord de l'Ontario.

Promouvoir le transport durable

- Poursuite de l'investissement dans des parcs de véhicules hybrides et électriques rechargeables et de la gestion continue d'un Programme d'encouragement pour les véhicules électriques, qui propose aux Ontariens des mesures incitatives favorisant l'adoption de véhicules électriques rechargeables écologiques.
- Achèvement de la planification et de la construction de voies réservées aux véhicules multioccupants (VMO), y compris sur le Queen Elizabeth Way (QEW) entre le chemin Trafalgar, à Oakville, et Guelph Line, à Burlington (16 km).
- Instauration de plaques d'immatriculation pour véhicules écologiques qui permettent aux conducteurs d'utiliser les voies réservées aux VMO (covoiturage) et d'accéder aux installations publiques de recharge et aux parcs de stationnement du gouvernement de l'Ontario et du réseau GO Transit.
- Achèvement de l'examen et de la mise à jour des Lignes directrices en matière d'aménagement axé sur les transports en commun en consultation avec des organismes et des intervenants municipaux.

Autres réalisations du ministère

Accroissement de la mobilisation et de la diversité du personnel

- Lancement du plan d'action et du cadre stratégique du ministère en matière de diversité; embauche du premier coordonnateur en matière de diversité afin de soutenir la mise en place d'une main-d'œuvre inclusive et diversifiée.
- Publication du 7^e plan d'accessibilité annuel du MTO comme le prescrit la *Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario*.
- Lancement du Programme d'excellence en matière de leadership, qui vise à soutenir le perfectionnement des compétences en matière de leadership des gestionnaires nouveaux et existants.

Leadership financier

- Mise en œuvre d'importantes initiatives ministérielles dans les limites du budget et atteinte des objectifs de réduction des dépenses gouvernementales.
- Dans son rapport sur les services de consultation de 2009-2010, le ministère a déclaré un taux d'approvisionnement concurrentiel de 98,6 % et l'attribution de 214 contrats. Dans le rapport relatif à l'Accord sur le commerce intérieur, il a fait état d'un taux d'approvisionnement concurrentiel de 96,9 % pour les contrats accordés en 2009-2010 dont la valeur était supérieure au seuil déterminé dans l'Accord sur le commerce.

Désignation du ministère comme Centre de gestion du parc automobile par excellence de la fonction publique de l'Ontario

- Le Centre de gestion du parc automobile de la fonction publique de l'Ontario (FPO) a poursuivi l'élaboration et la mise en place de pratiques sectorielles exemplaires tout en assurant un niveau constamment élevé de service à la clientèle à la FPO, y compris la mise en œuvre de 11 parcs communs de véhicules, ce qui réduit les frais de transport et assure la disponibilité de moyens de transport appropriés pour les besoins du gouvernement.
- Poursuite de l'augmentation du nombre de véhicules hybrides et à carburant de remplacement dans les parcs automobiles de la haute direction et des ministères en général en vue de promouvoir les économies d'énergie et de réduire les émissions. Le 31 mars 2011, le parc de la FPO comptait plus d'un millier de véhicules hybrides.

Service et soutien

- Atteinte d'un taux de conformité de 90 % à la norme de réponse dans un délai de 30 jours aux termes de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*.
- Coordination de la planification provinciale des transports lors des sommets du G8 et du G20 qui se sont tenus à Huntsville et à Toronto en juin 2010.

Technologie de l'information

- Mise en œuvre réussie de la technologie de comparaison de photos le 26 septembre 2010. Cette technologie est une mesure de prévention des fraudes et d'atténuation des risques qui renforce l'intégrité du processus de délivrance des permis de conduire, la crédibilité du MTO et la sécurité routière. Cette technologie innovante automatise la comparaison des photos, permettant au MTO de détecter les activités suspectes avant la délivrance de la carte et d'annuler sur-le-champ les permis de conduire et les permis de conduire Plus (PC Plus). Les travaux du MTO concernant la technologie de comparaison des photos ont été reconnus à la conférence et exposition sur la technologie dans l'administration gouvernementale (GTEC) de 2010 et ont remporté une médaille d'or.
- Mise en œuvre d'applications améliorées concernant le Système de gestion des ponts à la suite de recommandations du vérificateur provincial relatives à la gestion des ouvrages d'art routiers de la province.

Dépenses ministérielles réelles provisoires 2010-2011

Tableau 7 Dépenses ministérielles réelles provisoires 2010-2011 telles qu'elles figurent dans le Budget de l'Ontario

Fonctionnement	1 371 millions de dollars
Immobilisations	869 millions de dollars
Effectif au 31 mars 2011	3 624

Remarque : Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.